

Direction Générale des Services / Direction des Affaires Juridiques du Domaine et de l'Administration Générale

Affaires Juridiques et du Domaine

REF : DAJDAJD2010024

Signataire : FG/SD

OBJET : Cession du terrain sis 78-80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, cadastré AP 164 au profit de Résidences Sociales d'Ile de France.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé du Maire,

Vu l'article L2241-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu l'article L3211-14 du Code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu les courriers de Résidences Sociales d'Ile de France en date du 11 octobre 2010 et du 9 février 2011;

Vu la lettre de la commune en date du 8 février 2011 ;

Vu l'avis des services de France Domaine en date du 7 février 2011 ;

Vu le projet de réalisation d'une résidence sociale de 1500 m² de SHON environ comprenant 35 logements, d'un programme de logements familiaux de 850 m² de SHON comprenant 12 logements et d'un café social de 60 m², proposé par Résidences Sociales d'Ile de France ;

Considérant l'intérêt pour la commune de céder le terrain communal situé 78-80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, cadastré AP 164 pour y réaliser ce projet ;

Vu le budget communal ;

A la majorité des membres du conseil, les membres des groupes "Union du nouvel Aubervilliers" et "Aubervilliers en marche pour le changement" s'étant abstenus

DELIBERE :

APPROUVE la cession du terrain communal sis 78-80 rue Léopold Réchossière à Aubervilliers, cadastré AP 164, au profit de Résidences Sociales d'Ile de France.

DIT que la cession se fera au prix de 740.000 euros.

AUTORISE le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié relatifs à cette transaction.

La recette résultant de cette cession sera imputée au 203-775-824

Reçu en Préfecture le : 19.02.2011

le Maire

Publié le : 18.02.2011

Certifié exécutoire le : 19.02.2011

Jacques SALVATOR